

Compte-rendu du Conseil Municipal du 19 avril 2018

1. Approbation du programme de travaux 2018 de proximité voirie et espaces verts

Le Conseil Municipal, à l'unanimité a approuvé le programme prévisionnel de travaux de proximité pour l'année 2018, et a pris connaissance des statistiques « Relations aux administrés » de l'année 2017 et du rapport d'activité 2016.

2. Vente du lot A2 du lotissement « les résidences de Kermengleuz »

Par délibération en date du 1^{er} décembre 2016 et du 28 juin 2017 le Conseil municipal a fixé le prix de vente des lots à 140 € T.T.C. le m², les frais d'actes notariés, taxes et honoraires étant à la charge des acquéreurs des lots. *Le Conseil Municipal a donné son accord par 24 voix pour et 5 abstentions sur la vente du lot A2 à l'acquéreur désigné, conformément à la réservation et a autorisé Monsieur le Maire à signer l'acte notarié.*

3. Subvention associations et aides aux activités scolaires 2018

Se reporter au tableau page 3.

4. Subventions exceptionnelles

Se reporter au tableau page 4.

5. Subvention 2018 Agora

Se reporter au tableau page 4

6. Avenant prorogation et subvention 2018 EMDG

L'Ecole de Musique et de Danse a présenté sa demande de subvention annuelle. La convention d'objectifs et de moyens signée en 2015 étant arrivée à échéance, il convient de la proroger. *Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé la prorogation de la convention dans les mêmes termes, a approuvé le montant de la subvention annuelle et en a autorisé le versement. Se reporter au tableau page 4*

7. Subvention exceptionnelle EMDG –Aide à l'emploi

Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 1er Décembre 2016 faisant référence à l'avenant n°1 à la Convention de moyens et d'objectifs de l'Ecole de Musique et de Danse : Aide à l'emploi, la ville de Guilers a accordé une subvention dégressive à l'Ecole de Musique et de Danse de Guilers. Cette subvention exceptionnelle est accordée sur trois ans à partir de l'année 2017 et ce jusqu'en 2019. Pour l'année 2018, il a été prévu de verser la somme de 3000 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé le montant de la subvention et en a autorisé le versement pour l'année 2018.

8. Subvention 2018 ALSH « Les Flamboyants »

Se reporter au tableau page 4

9. Participation financière 2018-syndicat intercommunal du vélodrome Brest Ponant Iroise

La commune de Guilers verse annuellement une participation financière au syndicat intercommunal du Vélodrome Brest Ponant Iroise. *Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a donné son accord pour le versement d'une participation de 1 325,00 € pour l'année 2018.*

10. Tableau des effectifs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a modifié le tableau des effectifs et a créé les postes nécessaires pour permettre trois nominations suite à avancements de grade liés à des réussites aux concours ou examens professionnels ainsi que des augmentations de temps de travail liées à une réorganisation des services administratifs.

11. Convention avec le COS

La convention d'objectifs et de moyens du Comité des Œuvres Social étant arrivée à échéance, il serait nécessaire de la renouveler pour une durée de un an renouvelable trois fois. Cette convention concerne les Villes de Bohars, Brest, Gouesnou, Guilers, Guipavas, le Relecq-Kerhuon, Plougastel-Daoulas, Plouzané et le SIVU des Rives de l'Elorn. Elle a pour objet de faciliter l'accès du personnel des villes de Brest Métropole à différentes aides dans le domaine de la culture, des loisirs ou encore à certaines aides, en cas de difficultés financières, par exemple. *Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé les termes de la convention et a autorisé Monsieur Le Maire à la signer.*

12. Mandat au centre de gestion pour procédure de mise en concurrence, dans le cadre de l'étude de passation d'une convention de participation dans le domaine de la prévoyance des agents

Le Centre de Gestion du Finistère (CDG29), comme l'article 25 de la loi du 26 janvier 1984 l'y autorise, s'apprête à lancer une consultation relative à la question de la prévoyance des agents pour le compte des collectivités qui lui auront donné mandat. *Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé la collectivité à se joindre à la procédure de mise en concurrence menée par le Centre de Gestion du Finistère pour la passation d'une convention de participation pour le risque prévoyance.*

SUBVENTIONS 2018 ET FORFAITS APPLICABLES AUX ACTIVITES SCOLAIRES OU PERISCOLAIRES POUR L'ANNEE 2018-2019

Aides aux activités scolaires 2018-2019

| | |
|---|------------------------|
| Associations sportives et USEP des écoles primaires publiques (forfait) | 286.65 € |
| Foyer socio-éducatif – Collège Croas ar Pennoc (forfait) | 488.46 € |
| Collèges publics et privés (par jour et par élève) | |
| - séjours à l'étranger (min 5 jours) | 2.12 € |
| - classe de nature, mer, neige (min 5 jours) | 2.12 € |
| - Voyages avec programme pédagogique (min 3 jours) | 2.12 € |
| Collèges « sport études » pour classes transplantées (par jour et par élève) | 2.12 € |
| Ecoles primaires publiques (par jour et par élève) | |
| - classe de neige (min 5 jours) | 3.37 € |
| - classe de mer et nature (min 2 jours) | 2.28 € |
| - voyages avec programme pédagogique (min 2 jours) | 2.99 € |
| - classes de découverte sans hébergement (min 2 jours) | 1.95 € |
| (Tarifs également applicables aux élèves scolarisés à Guilers ou aux guiliériens scolarisés à l'extérieur, en établissement spécialisé) | |
| Transport pour activités (piscine, cinéma...) par élève de l'enseignement public (maternelle et élémentaire) | 3.37 € |
| Arbre de Noël (par élève) | |
| Ecoles maternelles et élémentaires publiques | 5.00 € |
| Forfait pour enfant handicapé en établissement spécialisé (jusqu'à l'âge de 20 ans) | Vote en septembre 2018 |
| Fournitures de timbres postaux | |
| - forfait par école publique (maternelle/primaire) | 60.11 € |
| - forfait infirmerie (collège Croas ar Pennoc) | 135.46 € |
| ECOLE SAINTE THERESE | |
| - Participation aux dépenses de fonctionnement de l'école (aligné sur le forfait élève école publique) | Vote en septembre 2018 |
| - Forfait repas (enfants de Brest métropole) | 1.35 € |

Associations bénéficiant du forfait de base et du forfait adhérent

| | | | |
|--------------------------------|----------|--|----------|
| ACPG/TOE/CATM | 211,00 | Guil'air rando | 211,00 |
| Amicale laïque | 1111,00 | Guilers à la campagne | 211,00 |
| Amicale laïque -Cyclotourisme | 211,00 | Guilers VTT Nature | 848,50 |
| Amicale laïque Tennis de table | 323,50 | Gym form'loisirs | 336,00 |
| APE Pauline Kergomard | 211,00 | L'Age tendre | 211,00 |
| A.S.G. | 3 061,00 | Les Amis de Kerebars | 211,00 |
| Archers de Kéroual | 686,00 | Les Amis du vélo | 211,00 |
| Au fil de nos passions | 211,00 | Les fous du volant | 323,50 |
| Aveldorn | 211,00 | Mélodios | 211,00 |
| Bleuets de Guilers | 2211,00 | Mescoz | 211,00 |
| Club Athlétisme Guilérien | 1211,00 | Moto club dur dur | 211,00 |
| Club Emeraude | 211,00 | Officiers Mariniers en Retraite GUILERS-BOHARS | 211,00 |
| Compter Lire Ecrire | 798,50 | Questions pour un champion | 236,00 |
| Dojo guilérien | 1 348,50 | Racines et Patrimoine | 211,00 |
| Evel Treid | 211,00 | Soir & scrap | 211,00 |
| Flèche gymnique guilérienne | 4 873,50 | Saint Renan Guilers Handball | 1 923,50 |
| FNACA | 211,00 | Sporting Guilers (école de sport) | 611,00 |
| Foyer de l'Amitié | 211,00 | Tennis Club | 1 111,00 |
| Guilers Accueil | 211,00 | | |

Participation aux frais de formation des associations sportives

La commune participe à la formation des jeunes adhérents des clubs sportifs à hauteur de 50 % des frais de formation jusqu'à un maximum de 300 € par an et par club.

Associations bénéficiant de forfaits spécifiques

| | |
|-----------------------------|------------|
| Amicale Laïque (Théâtre) | 1 857,90 € |
| Guilers entr'aide | 454,09 € |
| Partage | 454,09 € |
| Vie Libre (section guilers) | 454,09 € |
| ADMR | 1 200,00 € |

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité des votants, l'ensemble de ces subventions et des forfaits applicables aux activités scolaires et périscolaires.

Associations conventionnées

| | |
|--|-------------|
| Ecole de Musique et de Danse (section musique) | 57.340,14 € |
| Ecole de Musique et de Danse (section danse) | 2.648,50 € |
| Ecole de Musique et de Danse (activités périscolaires) | 500,00 € |
| L'Agora (subvention annuelle de fonctionnement) | 31.415,30 € |
| L'Agora (subvention sur projet) | 30.785,00 € |
| Accueil de Loisirs les Flamboyants | 43.426,00 € |

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'ensemble des subventions aux associations conventionnées.

Subventions exceptionnelles

| Associations | Objets de la subvention | Montant |
|--|--|------------|
| Les Amis du Vélo | Organisation des courses cyclistes 2018 (2 courses) : | 1 100,00 € |
| | 1 ^{er} mai 2018 : 35 ^{ème} grand prix du Muguet. | |
| | 16 septembre 2018 : 35 ^{ème} journée des jeunes. | |
| Compagnie Singe Diesel | Aide au financement du deuxième festival de marionnettes « Les Mains en l'Air ». | 2 000,00 € |
| Guilers Equit'animations | Organisation avec le centre équestre des Championnats régionaux de sauts d'obstacles pour poneys les 29, 30 avril et 1 ^{er} mai 2018. | 900,00 € |
| ADAO | Subvention de fonctionnement à l'association organisatrice des festivals Petite et Grande Marée. | 500,00 € |
| Association du vélodrome Brest Ponant Iroise | 18 mars 2018 : 2 ^{ème} manche du challenge départemental. | 100,00 € |
| | 14 avril 2018 : 1 ^{ère} manche du challenge régional (épreuve sur trois manches rassemblant les départements bretons). | |
| | 07 juillet 2018 : championnat de Bretagne de l'omnium toutes catégories. | |
| Club d'athlétisme Guilérien | Organisation des 9 ^{èmes} foulées du diabète le 18 novembre 2018. | 1 000,00€ |
| Festival d'Armor (tournoi international de football agréé par la FIFA) | Organisation du 36 ^{ème} festival d'Armor les 19, 20 et 21 mai 2018 à Plougonvelin et les communes associées du Pays d'Iroise et de Brest. | 500,00 € |
| Guilers VTT Nature | La Chouette Guilérienne – Organisation des 24h VTT les 12 et 13 mai 2018. | 2 500,00 € |
| | Championnats du Finistère FSGT le 25 mars 2018. | |
| Ecole de Musique et de Danse | Soutien à la création d'une comédie musicale « Blues en blouse ». Plus de 250 musiciens sur scène autour d'une création collective organisée par l'EMDG et l'école de musique de Plouzané. | 300,00 € |
| TEAM ESCAPE Raid des Alizées en faveur de l'association ESCAPE | Trois guilériennes du club d'athlétisme de Guilers montent un dossier d'inscription pour participer au raid des Alizées (Martinique) dans le but de récolter des fonds et de faire connaître l'association ESCAPE (recherche contre les cancers pédiatriques). Seules les 70 premières équipes à avoir récolté les 8900 € de frais d'inscription pourront participer. En cas de non-participation (budget non atteint dans les temps), la subvention sera reversée à l'association ESCAPE. | 500,00 € |
| Brest 44 | Reconstitution d'un camp US 39/45 sur le site du Fort de Penfeld du 10 au 13 mai avec la participation de plusieurs associations sur le thème « Guilers 2018, la commune rend hommage à ses héros ». | 2 000,00 € |

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, adopte l'ensemble de ces subventions.